

**La**  
**CGT**  
**Creuse**

## « LA DÉFENSE DES SERVICES PUBLICS NOUS CONCERNE TOUS »

Traditionnellement, les néolibéraux avancent le « déficit » des services et entreprises publiques, leur mauvais fonctionnement, leur non rentabilité. L'argument n'est pas présentable. Pas plus que l'argument traditionnel de la supériorité du marché : les expériences catastrophiques de libéralisation-privatisation dans d'autres pays sont éloquentes (Chemin de fer britannique, Electricité en Californie, France Télécom chez nous).

Plusieurs raisons sont invoquées pour justifier les projets de privatisation. La première est que l'Europe oblige à privatiser. C'est une contre-vérité. Les chefs d'Etat et de gouvernement (dont ceux de la France) ont décidé, au niveau européen, d'ouvrir à la concurrence. C'est assurément une attaque redoutable contre le service public, mais elle n'implique pas la privatisation pour laquelle l'Europe n'a aucune compétence : nombre d'entreprises publiques ont vécu dans un marché concurrentiel. La privatisation relève de la seule responsabilité des autorités nationales.

Actuellement le seul objectif évident du gouvernement est de fournir au Secteur Privé, la totalité du Marché. A cette fin, il apparaît à juste titre que comme un comparse du MEDEF. Le souci de répondre aux besoins des services publics, n'en est que plus éloigné.

Il est affirmé aussi que, sur un marché ouvert, la privatisation est nécessaire au développement international. Nos services publics ont-ils besoin d'acheter des boîtes concurrentes à l'étranger ? Investissement hasardeux qui se caractérisent souvent par des gâchis financiers (Global one pour France Télécom) au détriment des investissements en France. Nous pensons que des partenariats peuvent être noués entre les différents services publics des différents pays. **Votre courrier pour l'étranger n'arrivait-il pas quand La Poste était sous monopole ? Et réciproquement ?**

Le but inavoué est bien de laisser le secteur privé s'emparer des activités les plus rentables et laisser les moins rentables à la charge des collectivités locales. Cette démarche explique fortement la politique de Réforme de l'Etat et de soi-disante décentralisation tendant à réduire le rôle et la place des Services de l'Etat dans la nation au bénéfice du secteur privé. D'un monopole public, nous irions vers un monopole privé. C'est le sens de toutes les alliances capitalistiques actuelles. L'expérience montre que la privatisation commence avec l'ouverture du capital (France Télécom, Air France). Elle la précède même souvent dans le comportement des directions des entreprises. L'exemple d'EDF – GDF est éloquent : La campagne publicitaire menée par EDF à l'appui de son changement de statut est choquante. Il est grave que les ressources d'une entreprise soient utilisées pour faire pression sur la représentation nationale et l'opinion publique. Les salariés des services et entreprises publiques agissent contre la privatisation ainsi que des associations et comités locaux.

Parce que nous n'avons rien à gagner dans ces opérations qui n'intéressent que les intérêts privés, nous devons répondre aux initiatives de défense des services publics. La défense des services publics nous concerne tous, prenons y encore plus notre part.

Face aux privatisations, donnons la parole à la nation. Cette déclaration de la CGT, reste à travailler.

Reprenons là

« Des menaces pèsent sur les grandes entreprises de Service public. Le gouvernement veut notamment changer le statut d'EDF-GDF l'Aéroport de Paris, privatiser Air France, se retirer de France Télécom, parachever la mise en concurrence des Activités ferroviaires et la déréglementation du secteur...

Les français ne comprennent pas cet acharnement à mettre en cause les entreprises publiques. En moyenne 3 français sur 4 expriment leur attachement aux grands services publics, des communications, à l'énergie en passant par les transports collectifs.

Ils apprécient le service rendu et l'égalité de traitement des usagers qu'assurent les grands services publics en réseaux qui couvrent tout le territoire »

Une évidence, les entreprises de services publics, tout comme les services de l'Etat n'appartiennent ni à leurs agents, ni à leurs directions, ni au gouvernement. Elles sont la propriété de la Nation, donc de chaque salarié, de chaque citoyen.

C'est à ce titre là, que la CGT affirme « son opposition à toute nouvelle privatisation d'entreprise publique et à la poursuite des ouvertures de capital déjà engagées ».

L'Etat ne doit pas vendre ses actifs publics « pour faire ses fins de mois »

La privatisation n'est bonne ni pour l'industrie, ni pour les services publics, ni pour la démocratie .

### **Des services publics solidaires :**

Réduire les fractures sociales, favoriser l'emploi industriel, maintenir la solidarité, favoriser la recherche impliquent bien des services publics efficaces : un bas prix de l'énergie, un important trafic voyageurs et marchandises par voies ferrées, un réseau dense de transports collectifs en Ile-de-France et dans les régions, un équipement téléphonique performant, des centres publics de recherche actifs... concourent à maintenir et développer l'emploi dans l'industrie et les services et assurent l'exercice des droits humains fondamentaux : droit à l'énergie, droit aux transports, droit aux communication...

Il est évident que les entreprises publiques, comme les services publics, ont besoin de se transformer. Les technologies évoluent. L'environnement social et institutionnel se transforme laissant apparaître de nouveaux besoins. Les problèmes de financement deviennent aigus de fait que l'actionnaire public n'apporte pas les moyens nécessaires. Il faut débattre des finalités des évolutions avec l'objectif d'améliorer le fonctionnement des entreprises publiques pour qu'elles répondent mieux aux besoins des populations d'aujourd'hui, mais aussi pour qu'elles les anticipent au travers d'une politique de développement et d'investissement.

Dans une démocratie moderne, les usagers et les salariés doivent disposer de droits de proposition et de décision. C'est aux usagers d'exprimer leurs besoins, et aux populations de faire les choix en toute connaissance et transparence. Ils ont besoin de peser, à l'aune de leur expérience récente et des nouveaux risques (tempête de 1999, accidents aériens ou ferroviaires, inondations...), l'intérêt de services collectifs efficaces. C'est par rapport à toutes ces questions que les agents de ces entreprises ont aussi leur mot à dire.

### **Usagers, citoyens et personnels ont leur mot à dire :**

Pour la CGT, il s'agit de définir la notion de service collectif public dans la diversité des territoires. Il s'agit de permettre la mise en œuvre de critères publics de gestion prolongeant l'histoire spécifique de chaque entreprise publique. Il s'agit partout de démocratiser l'accès aux services collectifs comme leur gestion. Il s'agit d'organiser leurs coopérations au plan local, national, européen et international. Il s'agit de leur assurer les moyens financiers nécessaires à leur développement notamment au travers d'un pôle public financier. C'est dans ce cadre qu'il faut dès à présent s'assurer d'un recrutement de personnels qualifiés et que les nouvelles générations de salariés de ces secteurs aient des droits équivalents à ceux de leurs aînés.

#### **Bulletin de contact et de syndicalisation**

-----

**Je souhaite :**

prendre contact  
me syndiquer

NOM.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Ville.....

Age :..... Profession.....

Entreprise (nom et adresse) :.....

bulletin à renvoyer à UD-CGT - maison des Associations  
11 rue de Braconne – 23000 GUERET  
téléphone : 05 55 52 06 46 – FAX : 05 55 52 65 76  
e-mail : [udcgt23@wanadoo.fr](mailto:udcgt23@wanadoo.fr)

